

DEC200998INSMI

Décision portant nomination de M. Pascal HUBERT aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS 822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques (CIRM).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC173302DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche 822 intitulée « Centre international de rencontres mathématiques » (CIRM) et nommant M. Patrick FOULON directeur de cette unité ;

Vu l'accord des cotutelles ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Pascal HUBERT, Professeur à Aix-Marseille Université, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2020 pour la durée fixée dans la décision DEC173302DGDS portant renouvellement de l'unité UMS 822, en remplacement de M. Patrick FOULON admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **25 AOUT 2020**

Le président - directeur général
Antoine Petit

